L'emploi

que des signaux d'alarme lui aient été donnés depuis des années, le gouvernement n'a pas estimé qu'il lui appartenait d'investir dans ce secteur pour l'aider à conserver son dynamisme et son efficacité, alors qu'il tire par an de l'industrie des dérivés du bois l'équivalent de 8 milliards de dollars sous forme de taxes et de redevances. Hommes d'affaires et professionnels nous ont mis en garde contre le fait que nous épuisions nos ressources plus rapidement que nous ne les renouvelions. Alors qu'on lui donnait ses avertissements, le gouvernement s'est mis à démanteler un organisme qui eut pourtant son heure de gloire, le Service canadien des forêts.

Il y a 15 ans, ce service comptait deux fois plus de professionnels et d'employés. On a dit et redit au gouvernement que nos marchés étaient limités, qu'il fallait les diversifier, trouver d'autres débouchés en Europe, dans les pays bordant le Pacifique, mais il n'a pas prêté attention à ces mises en garde. Il aurait fallu que l'industrie conserve une proportion plus grande de ses profits pour effectuer des travaux de recherche et mettre au point de nouveaux produits qui auraient pu être écoulés sur des marchés plus diversifiés. Il aurait fallu que ce secteur conserve une partie plus importante de ses profits pour moderniser ses usines, accroître sa productivité et reconstituer nos ressources, même si l'on a toujours considéré que ces dernières relevaient de la compétence des gouvernements des provinces puisque c'est à eux qu'elles appartiennent. La sonnette d'alarme a été tirée à maintes reprises. On a dit aux pouvoirs publics qu'il fallait améliorer l'exploitation forestière, qu'il fallait mieux protéger les ressources qui étaient ravagées par le feu, les insectes et d'autres fléaux naturels.

Selon Ken Grave, président de l'Ontario Forest Industries Association, il faudrait au moins quintupler les dépenses dans le domaine de l'exploitation forestière en Ontario pour que les ressources existantes de notre pays puissent véritablement jouer leur rôle dans l'avenir économique du Canada.

Au lieu de cela, qu'avons-nous fait? Au cours des dix dernières années, nous avons laissé les effectifs des services fédéraux diminuer de moitié. Or, dans ces effectifs, il y avait des chercheurs qui auraient pu nous aider dans cette tâche. Toutes ces choses, nous les avons négligées, et voilà pourquoi nous connaissons de telles difficultés. Nous n'avons pas aidé ce secteur à trouver de nouveaux débouchés. Nous ne l'avons pas aidé à mettre au point de nouveaux produits. Quand nous avons fait des efforts, ils étaient en général trop infimes ou c'était déjà trop tard. Nous ramassons aujourd'hui les pots cassés de cette politique de délibérée négligence. Ce secteur est plus sérieusement touché car la conjoncture internationale est catastrophique. Aux États-Unis, en particulier, la situation est très mauvaise. Faute de nous être assuré de nouveaux débouchés, nous continuons d'écouler la majeure partie de nos produits aux États-Unis. Comme chacun sait, on y construit

peu de maisons à l'heure actuelle et comme nous n'avons pas su percer d'autres marchés, la reprise dans ce secteur dépend presque exclusivement de la conjoncture américaine.

Dans l'est du pays, les usines sont vétustes. Des efforts de modernisation ont été faits, mais, là encore, ils sont insuffisants et ils arrivent trop tard. Le prix des matières premières—des billots en particulier—a grimpé en flèche parce que nous avons négligé les meilleures plantations situées à proximité des scieries. Nous avons fait confiance à la nature pour reconstituer la forêt. Or, comme chacun sait, cela prend du temps et nous en manquons justement.

Les effets déplorables de cette situation se font ressentir aujourd'hui; ils se traduisent par un taux de chômage et de licenciements temporaires élevé et toutes sortes de problèmes d'emploi.

• (1740)

Plusieurs associations du secteur signalent que sur les 300,-000 Canadiens qui sont employés directement dans le secteur de transformation du bois, 105,000 à 115,000—soit près du tiers—sont licenciés ou participent à des plans établis par les syndicats qui prévoient le partage du travail entre les ouvriers plutôt que le recours à l'assurance-chômage. Le ministre se vante du programme de partage du travail, mais en fait de partage, il s'agit d'un partage de peines et de misères. Je félicite le patronat et les syndicats d'être parvenus à des ententes en vertu desquelles les travailleurs se partagent le travail. Certains travaillent deux jours par semaine, d'autres trois. De cette façon ils n'ont pas à s'inscrire à l'assurance-chômage.

J'aimerais fournir quelques précisions sur le chiffre que je viens de donner au sujet du nombre des chômeurs dans l'industrie forestière. Comme je viens de le dire, ce secteur emploie directement 300,000 personnes. Quarante pour cent environ des usines sont situées dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario et au Québec. Elles fonctionnent à 43 p. 100 seulement de leur capacité. Je calcule avec ce pourcentage qu'approximativement 68,000 personnes sont mises à pied dans les provinces maritimes, le Québec et l'Ontario. Les Prairies, et notamment l'Alberta, se partagent environ 10 p. 100 de la capacité de production du secteur forestier. Pourtant, seulement 32 p. 100 de la capacité de production de cette région sont exploités, ce qui signifie qu'environ 9,000 personnes n'ont pas d'emploi. En Colombie-Britannique, le problème est beaucoup plus grave, car la province compte pour 50 p. 100 de nos produits forestiers. Quelque 150,000 personnes tirent directement leur gagne-pain du secteur forestier de la province. Vers la fin de janvier, le secteur fonctionnait à 75 p. 100 de sa capacité de rendement. Cela signifie que près de 37,500 personnes ont été mises à pied ou alors qu'elles participent à un programme de partage du travail.